

## Veuillez présenter ce formulaire lors du paiement des frais scolaires 2022-2023

Juillet 2022

**1<sup>re</sup> année – Groupes 111, 112**

Veuillez noter que des changements de groupe sont possibles durant l'été.

QUANTITÉ	ARTICLES À PAYER À L'ÉCOLE <i>Documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.</i>	FRAIS À PAYER
1	Agenda	7,15 \$
1	Cahier d'activité de mathématique <i>Numérik A-B</i>	17,48 \$
	Cahier d'activité de français <i>Alphabétik A-B</i>	19,37 \$
1	Cahiers d'activité français (maison)	11,00 \$
1	Cahier de calligraphie scripte Chouette	7,09 \$
1	Cahier d'écriture Astuce interligné, pointillé CEC	3,30 \$
	Documents reproductibles en lecture ( maison )	2,50 \$
	Documents reproductibles en anglais ( maison )	2,11 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>70,00 \$</b>

### Méthodes de paiement

- Le paiement par Internet est à privilégier. D'ici les prochains jours, un état de compte présentant la procédure vous sera acheminé par courriel.
- Vous pouvez également payer en personne à l'école selon les options suivantes :
  - Avec votre carte de crédit ou de débit ;
  - En faisant un chèque à l'ordre de l'école Charles-Lemoyne et en y indiquant le nom et le prénom de votre enfant ;
  - Avec de l'argent comptant (montant exact).

Pour les méthodes de paiement en présentiel, veuillez noter que vous pourrez le faire du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 00 ou de 12 h 30 à 14 h 00.

**\*\* Le secrétariat de l'école sera fermé du 14 juillet au 16 août 2022 \*\*.**

**Dans tous les cas, merci de procéder au paiement du montant demandé avant la rentrée scolaire.**

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

Maxime Tassé  
Direction

Pierre-Emmanuel Pednault  
Direction-adjointe